

Séance d'information - parents 9H -

Jeudi 24
septembre
2026



www.co-perolles.ch

Déroulement de la soirée

Informations de la Direction
Aula
45 minutes

Informations des titulaires de classe
Salle de classe
45 minutes

Ecoles primaires

Auge / Schoenberg
DE

Bourg / Neuveville
Jura FR / DE
Pérolles

Schoenberg FR
Vignettaz FR / DE
Villa Thérèse



Cycles d'orientation

COBE
COJO
DOSF
COGI
COMA
COPE
COSO

Notre public cible

- 1H et 11H scolarisé·e·s en Ville de Fribourg (1H-11H) et la COSAHL (9H-11H)



Approche :

Accueil bas seuil non jugeant, « porte-ouverte »,
transparence avec les parents.



Regards croisés :

Individuel, en relation avec l'autre, dans une classe, degré
scolaire, école



Le contrôle de santé obligatoire en 9H au CO :

- ✓ Rencontrer individuellement votre enfant à la salle de consultation infirmière.
- ✓ Pratiquer un examen clinique (poids-taille-vue-pression artérielle-dos et croissance).
- ✓ Discussion sur la base d'un questionnaire et faire le point sur sa santé (physique, psychique et sociale).
- ✓ Regarder avec lui si tout va bien ou s'il a besoin d'être accompagné, orienté vers un spécialiste pour sa santé.

Rôle de l'infirmière scolaire

- Dans les écoles par le biais d'une permanence infirmière régulière.
- L'infirmière comme personne-ressource pour leur santé, proche d'eux dans leur vie quotidienne.
- Enseignant·e·s et élèves, parents peuvent ainsi s'adresser à l'infirmière.
- Planifie et organise les vaccinations :
 - Hépatite B et Papilloma virus

Où se trouve l'infirmierie ?



Dans ton école, tu trouves l'infirmière scolaire:

Au rez-de-chaussée, porte à gauche de l'Aula.

L'infirmière, Ashleen
LUGON-MOULIN est
présente le:

lundi toute la journée
(8H-12H/13H-17H)

Médecine scolaire
Rue de l'Hôpital 2
1700 Fribourg
026 351 73 22

Medecine.scolaire@ville-fr.ch



CO^{de}
Pérolles

Equipe de direction



Nicolas Carrupt

Adjoint de direction
(9H - 10H)

Stéphane Fragnière

Directeur

Karine Epiney

Adjointe de direction
(9H - 11H)

Organisation du COPE



595 élèves

75 enseignant-
e-s

TSS + équipe de
médiation (4)

Conseiller en
orientation et
documentaliste

Psychologues
scolaires (2)

Aumônier

Infirmière
scolaire

Personnel
administratif

Personnel
technique



Communication et échanges parents - école



Parents



École

AGENDA DE L'ELEVE

KLAPP (sms)

COURRIEL

TELEPHONE

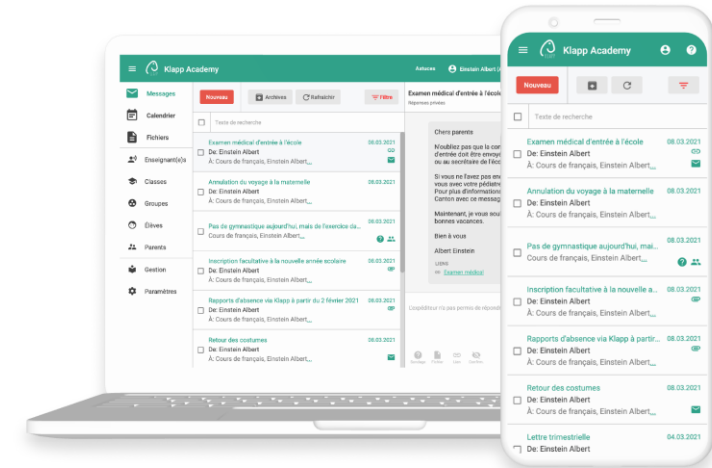
Klapp



Méthode de communication école – parents

Courrier transmis aux élèves

Merci de vous inscrire !



Responsabilités de chacun-e

Enseignant-e-s de discipline



Titulaires de classe



Adjoint-e-s de Direction



Directeur

Brochure de l'école

Brochure d'information

CYCLE D'ORIENTATION DE PEROLLES

Année scolaire 2026 – 2027



Cycle d'Orientation de Pérolles
Boulevard de Pérolles 68
1700 Fribourg

Site internet de l'école : www.co-perolles.ch



Accueil Qui sommes-nous ? Ressources Guide administratif Elèves

Bienvenue sur le site internet
du CO de Pérolles

Actualités



29.09.2026

Séance
d'information
- Parents 10H
+ nouveaux
élèves



24.09.2026

Séance
d'information
- Parents 9H



22.09.2026

Echanges
linguistiques
10H - 11H à
Langnau



07.09.2026

Soirée
d'information
- Parents 11H

Calendrier

Annonce maladie

Accueil > Formation et écoles > Scolarité obligatoire

Ecole obligatoire - Organisation et déroulement - Cycle 3

Cycle d'orientation (cycle 3)

Le cycle 3, qui correspond au degré secondaire I, dure 3 ans et il est en principe fréquenté par des élèves âgé-e-s entre 12 et 15 ans. La spécificité du cycle 3 est son organisation en 3 types de classe. A l'issue du cycle 2, l'élève est orienté-e dans le type de classe correspondant à ses capacités et à son rythme de travail.

Site internet du canton: www.fr.ch/formation-et-ecoles

**Informer le
secrétariat de toute
absence (Klapp ou
téléphone)**

**Inciter à la discipline
et à la prudence
dans les transports**

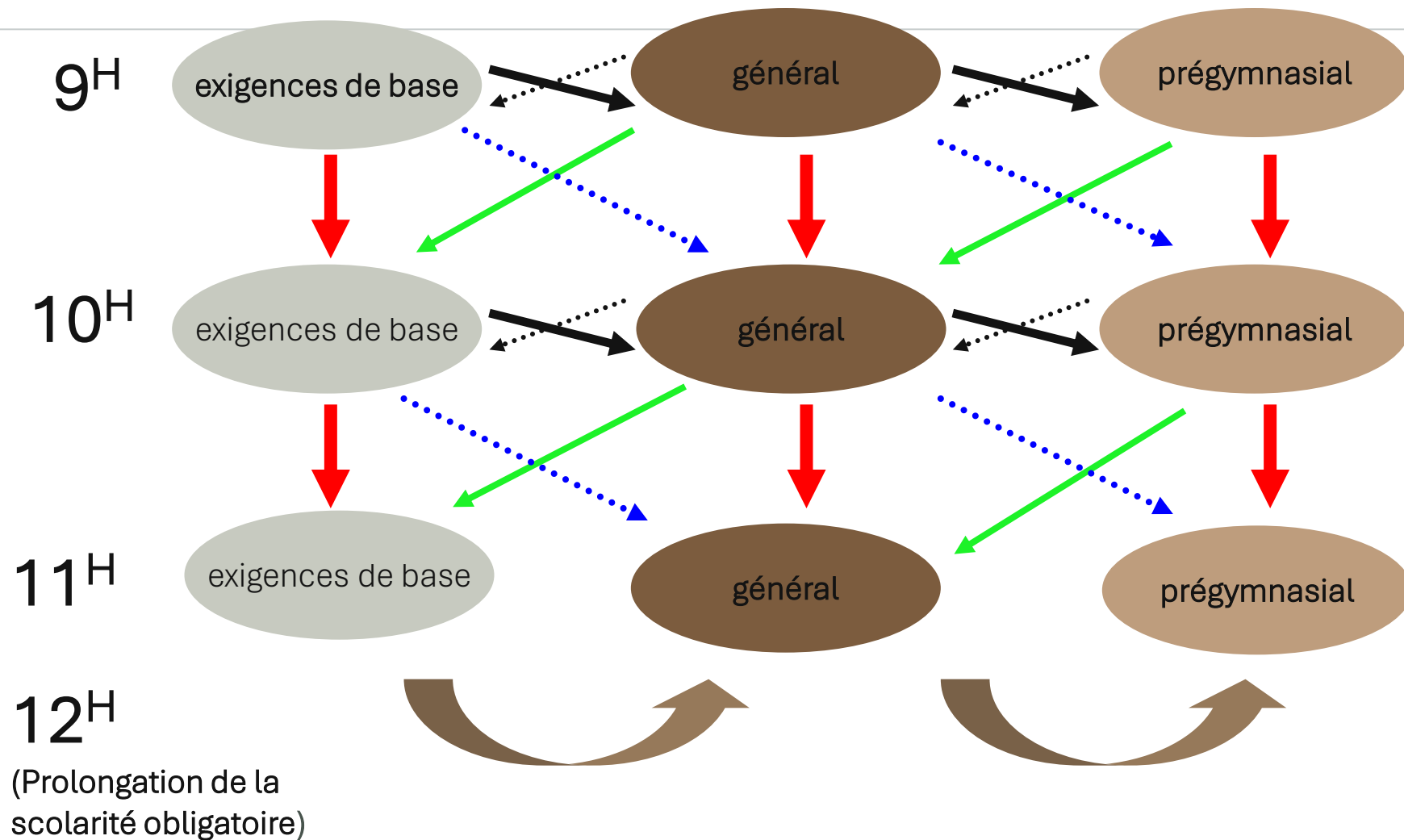
Rappels importants

**Prendre
connaissance des
courriers /
messages envoyés**

**S'assurer de la
régularité dans le
travail scolaire**

**Intervenir en cas de
souci ou de
problème**

Perméabilité et prolongation de la scolarité obligatoire



La perméabilité au CO (changement de type de classe)

Plusieurs critères sont à considérer pour envisager un changement de type de classe :

La somme
des
moyennes
des notes
de
certaines
disciplines

Les
moyennes
de français
et de
mathéma-
tiques

Les
résultats
de
l'ensemble
des
disciplines

Les
attitudes
face à
l'appren-
tissage
scolaire

L'analyse
et l'avis des
enseignants

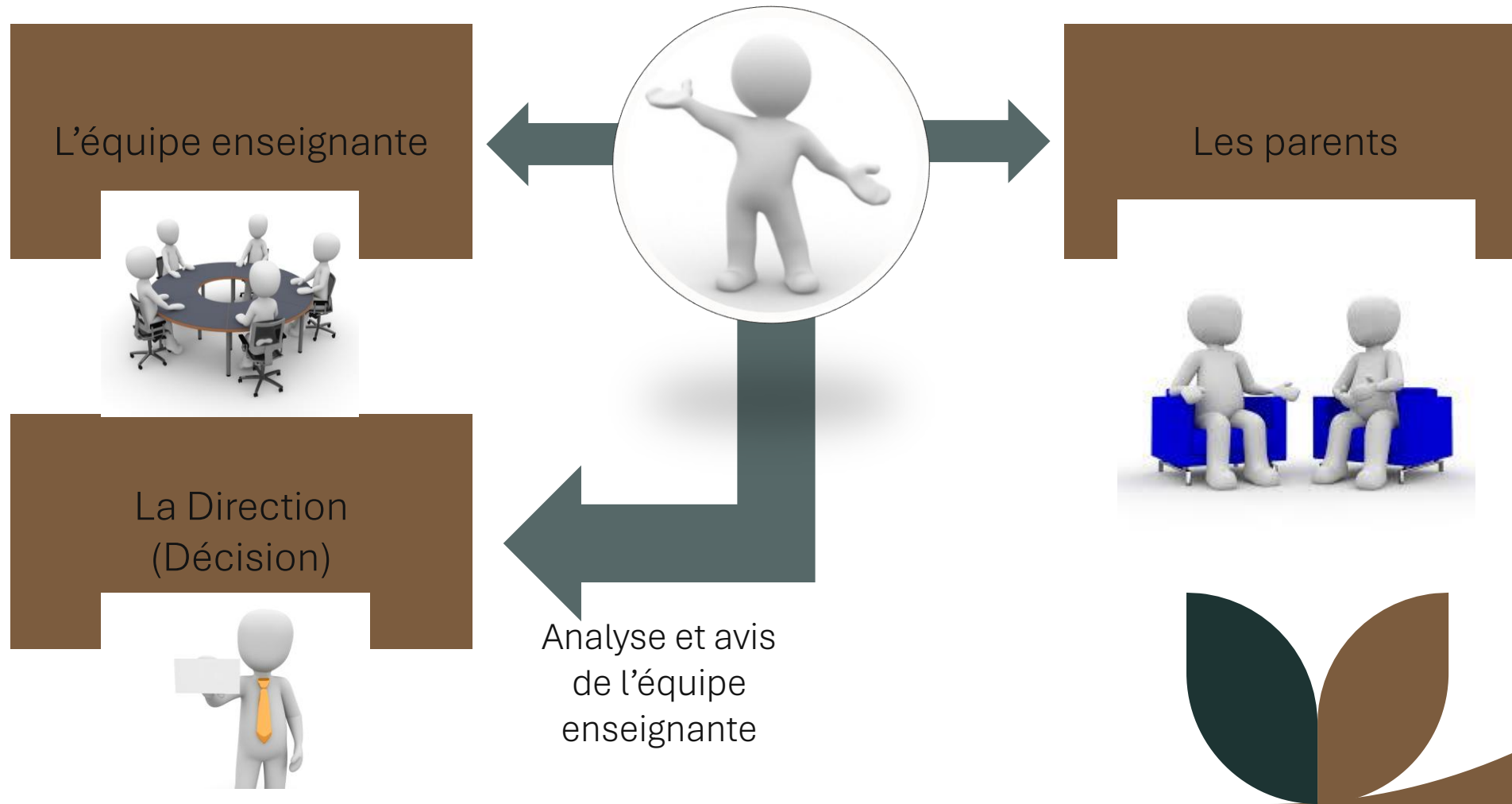
L'avis de
l'élève et
de ses
parents

Les changements de type de classe ont lieu (en principe) à la fin d'un semestre ou de l'année.

Les disciplines d'enseignement

A.	Français	Musique
B.	Mathématiques	Arts visuels
C.	Allemand	Activités créatrices
	Anglais	Informatique
D.	Latin (PG)	Education physique
	Sciences (G & EB)	Formation générale
	Histoire	ERC ou ECR
	Géographie	

Lorsque le type de classe n'est plus adapté aux besoins de l'élève...
un changement est possible dans un type de classe plus ou moins exigeant.



...vers un **type** plus exigeant

Somme des
moyennes des notes
 ≥ 21 points

Notes de français et
de mathématiques
 ≥ 4

et

Résultats de
l'ensemble des
disciplines
Moy. gén. ≥ 4

Attitudes face à
l'apprentissage
scolaire

Evaluation globale

→ Analyse et avis de
l'équipe
enseignante

→ Entretien
enseignant/parent
s/élève

→ Décision de
la Direction

→ Recours
DFAC



... vers un **type** moins exigeant

Somme des moyennes
des notes
< 16 points

Notes de français et de
mathématiques
< 4

ou

Résultats de l'ensemble
des disciplines
Moy. gén. < 4

Attitudes face à
l'apprentissage scolaire

Evaluation globale



Analyse et avis de
l'équipe enseignante



Entretien
enseignant/parents/
élève



Décision de
la Direction



Recours
DFAC

L'évaluation 9H -> 11H

➡ Continuité par rapport à l'école primaire.

- Note mises au demi ou à l'entier.
- Moyennes indépendantes à chaque semestre.
- Les bulletins scolaires sont remis à la fin du semestre 1 (22 janvier) et à la fin de l'année scolaire (9 juillet).

Parents

Services de psychologie et de logopédie

Centre de pédopsychiatrie

Services dentaire et médical scolaires

Service de l'Enfance et de la Jeunesse (SEJ)

Unité mobile (UM)

Association REPER (Choice)

Centre fribourgeois de santé sexuelle

Justice de Paix

Préfecture de la Sarine

Brigade des mineurs

Une approche de
travail en réseau

Centre d'orientation

co-perolles.ch/ressources/op

Frédéric Bovet
Conseiller en orientation
orientation.perolles@fr.ch
026 424 89 48



Pour tous les élèves du CO (et leurs parents)



Service indépendant d'accompagnement à
l'orientation scolaire et professionnelle



Séances en classe et entretiens individuels



Centre de documentation dans le CO (2e étage)



Stages recommandés (dès 13 ans)

Elèves domiciliés
à Fribourg :
Service de
psychologie de la
ville

Contact pris directement par
les parents ou proposé par
l'école aux parents

Elèves domiciliés
à Villars-sur-
Glâne:
Service
intercommunal
de psychologie

Service de psychologie scolaire

Mme Delphine Bérard
delphine.berard@edufr.ch

Service gratuit

Mme Alice Bruss
CO de Péroles
alice.bruss@edufr.ch

Elèves
domiciliés à
Fribourg :

Flos Carmeli

Service de logopédie et de psychomotricité

Elèves
domiciliés à
Villars-sur-
Glâne:
Service de
logopédie, de
psychologie et
de
psychomotricité
(SLPPI)

TSS + Médiation scolaire

COveillance et Préoccupation Partagée (code QR)

Relaxation et gestion du stress

Aumônerie

Atelier réflexif et créatif (ARC)

Cours d'organisation et de planification

Appui scolaire individualisé sur demande

Un CO à l'écoute
de ses élèves

Ressources

au CO de Péroilles

À l'écoute, pour t'accompagner

Des professionnel-le-s sont à ta disposition pour t'informer, te soutenir et t'orienter tout au long de ta scolarité.



Infirmière scolaire

Pour ta santé, ton bien-être et la prévention.



Médiation

Pour t'aider à trouver des solutions en cas de conflits.



TSS (ResSORT)

Pour un soutien social et éducatif adapté à tes besoins.



Aumônerie

Pour échanger, réfléchir et trouver du sens.



Médecine scolaire

Pour le suivi médical et la prévention.



Orientation professionnelle

Pour t'aider à construire ton avenir et faire les bons choix.



ARC

Ateliers Réflexifs et Créatifs



COveillance (MPP)

Pour promouvoir un climat respectueux et bienveillant à l'école.



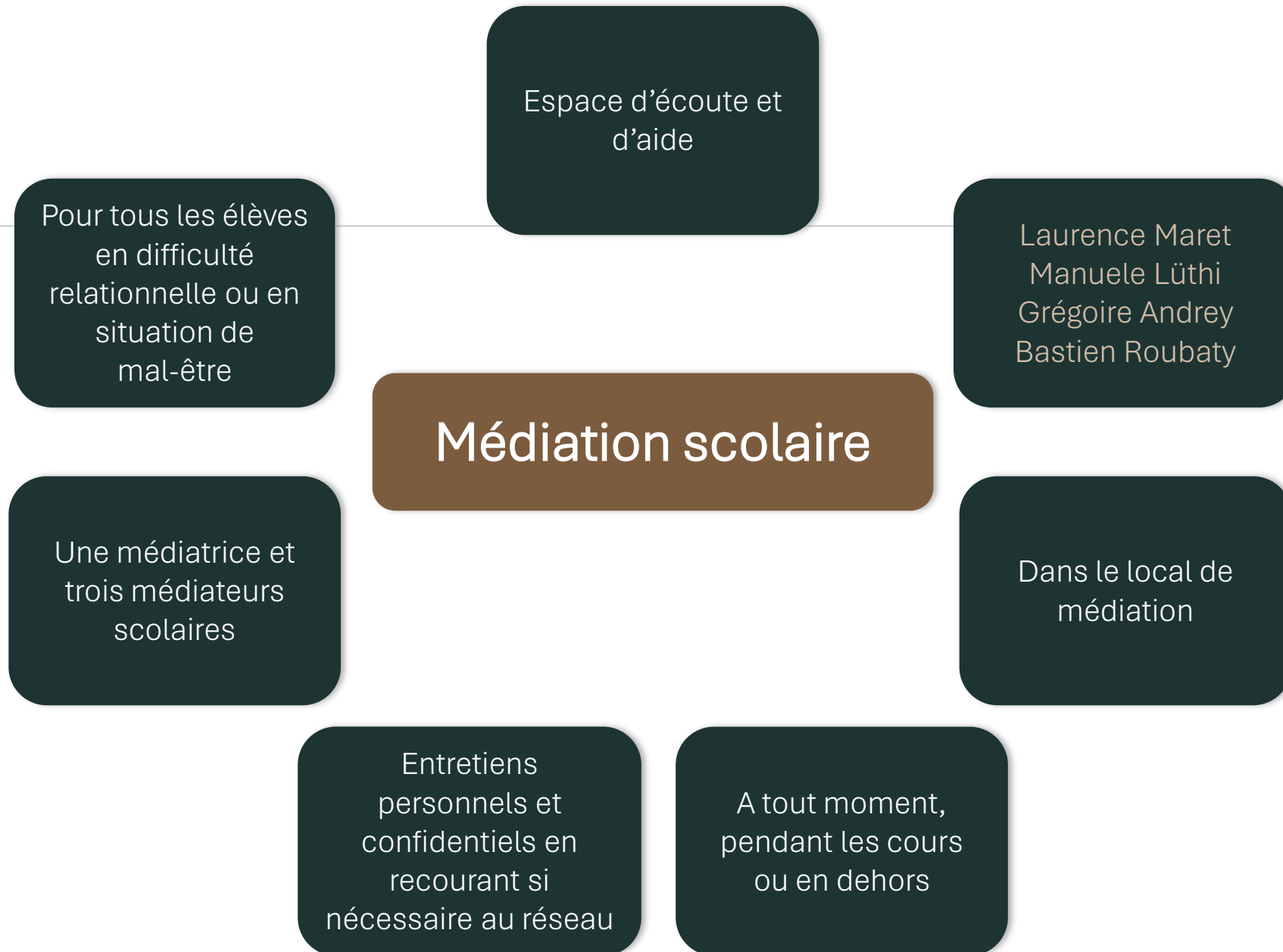
Service de Logopédie et Psychologie

Pour un accompagnement en logopédie et en psychologie scolaire.



Tu n'es pas seul-e : des adultes compétent-e-s sont là pour t'écouter et t'accompagner.
N'hésite pas à les contacter !





Propice à la réflexion
sur soi, sur son
rapport aux autres,
pour gérer les défis au
quotidien

Atelier en action à
l'extérieur, atelier
d'expression, atelier
en interaction

Responsable :
Marjorie Dragon



Atelier volontaire,
suggéré ou imposé

Dans la salle 106

Par 2 enseignantes
de l'école

Mardi
15h30 à 16h30

Mesures de soutien

Sylvain Erard (TSS)

Responsable des mesures
de soutien

sylvain.erard@edufr.ch

Cédric Andrey (TSS)

cedric.Andrey@edufr.ch

ResSORT + travail social

Appuis individualisés
(disciplines scolaires)

Coaching



COveillance

La méthode de préoccupation partagée est utilisée afin de lutter contre les situations d'intimidation/harcèlement en milieu scolaire.

Préoccupation Partagée (MPP)

Un système de signalement de situations préoccupantes est à disposition de toutes et tous (parents, élèves et enseignant.es) au moyen du QR-code ci-contre diffusé à grande échelle.



Cours facultatifs

Cours **gratuits** organisés dès l'automne

À midi ou à 15h30

Par des enseignants de l'école ou des étudiants qualifiés

Pour tous les élèves : inscription sur le site internet de l'école

Journalisme – Robotique – Escalade sportive – Théâtre - Chorale



Cours de natation



Piscine de Marly

Durant les cours d'EPS

9 semaines / par classe
dès le 30 novembre 2026

Conseil des élèves

Delégué.e de
classe / élu.e par
leurs camarades

Accompagné.e.s
par MM. Damiani
et Martin

Vie et projets
d'école

Conseil des parents



REJOIGNEZ-NOUS !



**Conseil des parents du
CO de Péroles**

« Une idée, une remarque ou l'envie de nous rejoindre ?
Contactez-nous ! »

026 424 55 88 ou cdp-cope@cosahl.ch



QUI EN FAIT PARTIE ?

- Des parents d'élèves motivés
- Un-e représentant-e des enseignants
- Le directeur du CO

QUAND ?

3 rencontres par année au CO de Péroles, en soirée.

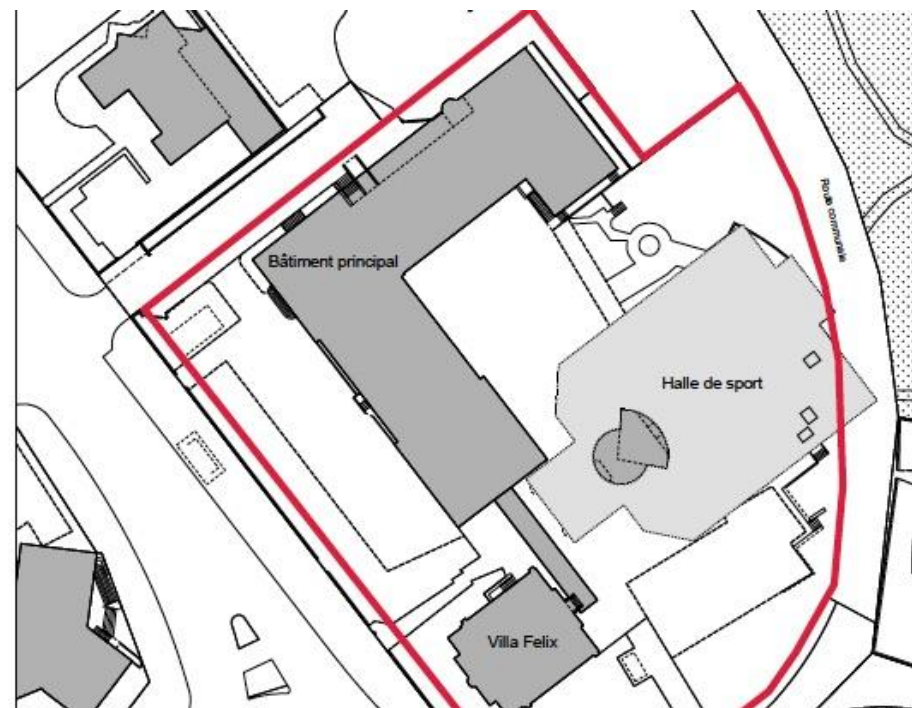
POUR ÉCHANGER SUR...

- La collaboration école-parents
- Les conditions d'apprentissage des élèves
- Le contexte scolaire (harcèlement, transports, réseaux sociaux, écrans, addictions, identité de genre, inclusion...)
- L'organisation d'actions ponctuelles.

Co-présidence:
Madame Christelle Tabin
Madame Barbara Peiry

Téléphones portables

Montres et tablettes connectées



Questions ?



www.co-perolles.ch

Merci de votre attention !

Déplacement dans les salles de classe sous la conduite des titulaires.



Bonne suite de soirée!

www.co-perolles.ch

